

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 27 (1889)
Heft: 6

Artikel: Causerie : la Grande-duchesse de Gérolstein. - Les premières gazettes. - Les gazettes de Hollande. - Le Messenger boiteux
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-190890>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
six mois . . . 2 fr. 50
ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR

2^{me} et 3^{me} séries.

Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

Causerie.

La Grande-duchesse de Gêrolstein. — Les premières gazettes de Hollande. — Le Messager boiteux.

La *Grande-duchesse de Gêrolstein* nous a été donnée mercredi avec grand succès par l'excellente troupe d'opéra de Genève. Les couplets pleins de verve et d'entrain abondent dans l'amusante et originale partition d'Offenbach ; presque tous ont été bissés. Il faut citer tout particulièrement ceux dans lesquels le prince Paul, dont le mariage avec la grande-duchesse est toujours différé pour une cause ou pour une autre, traduit ainsi ses tribulations :

« Pour épouser une princesse,
Le prince Paul s'en est allé ;
Mais il paraît que rien ne presse,
Le mariage est reculé !
Tous les jours, quand paraît l'aurore,
Le prince Paul met des gants blancs.
Est-ce aujourd'hui?... non pas encore.
Alors le prince ôte ses gants.
Le prince Paul a l'âme grande ;
Il souffre, mais il se tient coi... »
Voilà ce que l'on dit de moi
Dans la *Gazette de Hollande* !

« Le prince était tout feu, tout flamme,
En arrivant à cette cour ;
Le prince était brûlant d'amour,
En arrivant près de sa dame.
Il a tant brûlé qu'on suppose,
Après six mois de ce jeu-là,
Qu'il ne doit pas rester grand'chose
De tout ce feu dont il brûla.
Dans ta poche mets ta demande,
Prince Paul, et rentre chez toi... »
Voilà ce que l'on dit de moi
Dans la *Gazette de Hollande* !

On se demande tout naturellement, à l'ouïe de ces couplets, qui mettent toute la salle en gaité, ce que pouvait bien être cette méchante *Gazette de Hollande*, dont se plaint si amèrement le prince Paul. Nous y reviendrons tout à l'heure, après quelques détails intéressants sur les premières gazettes, qui trouvent ici leur place.

Au XVII^e siècle, il y avait, à Venise, une feuille périodique dont chaque numéro se vendait une *gazetta* ; et le nom de cette pièce de monnaie

servait aussi à désigner la feuille dont elle était le prix.

Aucun journal politique n'existait en France avant 1631. Ce ne fut que le 30 mai de cette année-là qu'une *Gazette* parut à Paris. — On raconte ainsi les commencements de cette presse périodique, appelée à devenir plus tard une véritable puissance :

Le célèbre généalogiste d'Hozier, dont les curieuses recherches et les travaux l'obligeaient à entretenir une correspondance fort active, tant avec l'intérieur du royaume qu'avec les pays étrangers, en communiquait les nouvelles à son ami Renaudot, médecin du roi. Renaudot, de son côté, tout en visitant ses malades, les amusait de la lecture de ses lettres. Voyant le succès de ces causeries, il songea à les faire imprimer et à les vendre à ceux qui se portaient bien. Il parla de son projet à Richelieu, qui saisit aussitôt de quelle importance serait pour le gouvernement, une feuille racontant les événements sous la dictée et dans le sens du pouvoir. Richelieu s'empressa d'accorder le privilège demandé par Renaudot, sans se douter de quelle puissance il jetait les fondements. Bien plus, il rédigea lui-même des articles pour la *Gazette*, récits de faits militaires, de traités, dépêches d'ambassadeurs, de généraux, etc. On dit même que Louis XIII envoyait au journal des articles de sa façon. Aussi ces *gazettes* sont-elles pour l'histoire du XVII^e siècle un recueil fort précieux. Elles paraissaient tous les huit jours, en petit in-4^o de 8 à 12 pages.

Renaudot disait dans sa préface en s'adressant au roi : « Sire, la mémoire des hommes est trop faible pour lui fier toutes les merveilles dont V. M. va remplir le Septentrion et tout le continent. Il la faut désormais sou-lager par des écrits qui volent comme en un instant du Nord au Midi, voire par tous les coins de la terre, etc., etc. »

Après avoir été pendant longtemps l'organe officieux du gouvernement, ce journal en devint ouvertement l'organe officiel, en 1762, et prit le

nom de *Gazette de France*. Elle parut dès lors deux fois par semaine ; puis, plus tard, devint journal quotidien.

Le titre de *Gazette* s'est maintenu dans la presse dès 1631 jusqu'à nos jours.

Revenons maintenant à la *Gazette de Hollande*. On désignait sous ce titre les journaux ou pamphlets publiés par des réfugiés français, à Amsterdam et à Leyde, pendant le XVII^e et le XVIII^e siècle. Ces journalistes, ces gazetiers, comme on les appelaient alors, vivaient de médisance et de calomnie, trafiquaient de la curiosité et du scandale, attaquant tout, livrant au ridicule tous les noms, toutes les existences qui venaient à intéresser un moment les conversations des oisifs. Les *Gazettes de Hollande* troublèrent plus d'une fois le sommeil de Louis XIV et la quiétude des autres potentats de l'Europe.

Quand on voulait se venger de quelqu'un, on n'avait qu'à forger un conte malicieux ou ridicule et à l'envoyer aux gazetiers d'Amsterdam ; et c'était une menace qu'on se faisait ordinairement : « Je te ferai coucher sur la *Gazette de Hollande*. »

Ces quelques détails suffiront pour expliquer le sens des couplets de la *Grande-duchesse de Gêrolstein*, cités plus haut.

La rareté des journaux politiques ou autres, à l'époque dont nous venons de parler, donnait nécessairement une grande importance aux almanachs qui, presque seuls, alimentaient la curiosité du peuple. C'étaient, pour notre pays, l'*Almanach de Lausanne*, composé par David Aygroz, astronome à Combremont-le-Petit ; le *Messager boiteux* de Bâle, celui de Berne, et le *Calendrier* de Baden, au canton d'Argovie. Ces diverses publications annuelles avaient grand crédit dans le peuple, privé d'autres organes de renseignements, et pouvaient, à un moment donné, influencer d'une manière sensible sur l'opinion publique. Nous en trouvons un exemple frappant dans l'almanach qui se

publiait à Constance vers la fin du XVII^e siècle. Tout en donnant une relation des choses de l'époque, il entremêlait ses pronostics de considérations sur la politique, et paraissait avoir une forte dent contre la France, car il était ordinairement rempli de récriminations contre Louis XIV.

Ce recueil prêchant ainsi la haine contre les Français, à chaque renouvellement d'année, rien d'étonnant que cette haine se soit conservée aussi vivace chez nos voisins d'outre-Rhin.

Mais il va sans dire qu'avec un mode de publicité aussi restreint, la difficulté des communications, l'organisation des services postaux encore dans l'enfance, l'absence presque absolue de feuilles périodiques, nos populations n'étaient renseignées que très imparfaitement, et quelquefois de nombreux mois après, sur les divers événements de l'époque. L'almanach les groupait séchement et le plus souvent sans commentaires, sans explications, à chaque renouvellement d'année. On lisait ainsi le récit d'une guerre, de troubles politiques, ou d'autres faits marquants, sans en connaître l'origine.

Une des sources principales où puisaient largement nos almanachs était le *Mercure de Hollande*, revue annuelle qui se publiait à Amsterdam, espèce de journal illustré qui racontait les événements européens importants de l'année précédente.

Un passage du *Messenger boiteux* de Bâle, de 1819, donnera une idée de la manière par trop tardive dont nous étions renseignés. Après avoir parlé de négociations de paix qui se poursuivaient entre les ministres du czar de Moscovie et ceux du roi de Suède, il termine ainsi : « L'issue de tout cela s'apprendra, s'il plaît au Seigneur, » par notre *Messenger boiteux* de l'année prochaine. » L. M.

Un de nos abonnés a eu l'amabilité de nous communiquer un ancien document relatif au nommé T..., condamné à une peine infamante par la Cour de justice de Lausanne, peine qui fut commuée en une *amende honorable*, faite à l'Eglise, en présence des fidèles. — Voici ce document :

Amende honorable

de Jean-François T... de..., prononcée dans l'Eglise de Montherond, dimanche le 14 juin 1772.

Moi, Jean-François T..., reconnais ici et confesse en présence de Dieu et de cette religieuse Assemblée, fléchissant les genoux, et le cœur pénétré de la plus sincère repentance, que j'ai assailli Jeanne-Suzanne G..., la

femme de mon père, et pour lors sa fiancée, comme un vrai homicide, l'ayant si cruellement maltraitée, que j'aurais justement mérité de subir l'ignominieux et douloureux supplice prononcé contre moi par la *Rue de Bourg à Lausanne* (*), si la grâce de Leurs Excellences mes Souverains Seigneurs, dont je n'étais pas digne, n'eût prévalu sur mon forfait.

C'est avec toute justice que je me prosterne ici comme un objet d'horreur, demandant grâce et pardon à Dieu, dont j'ai provoqué la colère ; à LL. EE. mes souverains seigneurs que j'ai sensiblement offensés ; à mon père que j'ai plongé dans la désolation ; à toute l'Eglise à qui j'ai été en si grand scandale.

Je supplie toutes les âmes compatissantes de faire à Dieu d'ardentes prières, pour le motif de la charité chrétienne, pour ma repentance et le pardon de mes péchés.

Seigneur Dieu de miséricorde ayez pitié de moi.

(*) On sait que les gens de la Rue de Bourg avaient seuls le droit de juger au criminel. A première sommation, fussent-ils à table ou occupés à aulner leur drap, nous dit la chronique du temps, ils devaient tout laisser pour courir se ranger autour du bailli de l'évêque, et prendre rang dans la grande cour séculière. Seuls ils pouvaient prononcer la peine de mort. Seuls aussi ils avaient droit d'enseigne ou d'auberge, et pouvaient établir des bancs d'étalage devant leurs maisons. La foire annuelle, qui durait trois jours, ne pouvait avoir lieu que dans la rue de Bourg.

Souterrains de Lausanne.

On nous écrit : « Ainsi que nous avons pu nous en convaincre mainte fois, par diverses conversations, l'imagination populaire se donne largement carrière au sujet des souterrains qui reliaient autrefois les églises et les couvents de notre ville.

Ce qu'il y a de certain, dans tout ce qu'on raconte, c'est que les Franc-maçons disposent aujourd'hui de l'issue d'un des souterrains qui partaient de la Cathédrale. Celui de l'Eglise de St-François est moins connu ; cependant, à des périodes plus ou moins longues, son existence, est officiellement constatée. L'ouverture en fut mise à nu lors des dernières réparations faites dans l'intérieur de ce temple ; mais personne ne poussa plus loin les investigations.

Un simple ouvrier s'intéressa cependant à la chose. Il constata que le souterrain avait été visité en 1766, et releva sur la porte qui y donne accès les noms suivants :

Monsieur le professeur Rosset, 1766. — Jean-Simon Lafon, 27 mays 1766. — Jaccard, sonneur, 1766. — J. L. — L. F. »

LA VACHE DE M. RENAUD.

IV

Quand Fontaine revint à lui, il promena partout des regards étonnés. Où était-il donc ? Ce n'était plus le grenier où il s'éveillait chaque matin, les cheveux pleins de paille, mais une riante petite chambre avec un plafond blanc, une cheminée où flambait un bon feu et au-dessus de laquelle était accroché un grand crucifix en cuivre, brillant comme de l'or.

Depuis son départ de la ferme de la Ville-Guérard, où il était allé pour la noce de la fille au père Joubin, le petit bossu ne se souvenait plus de rien. Comment était-il venu dans cette jolie chambre où il faisait une si douce chaleur ? Pourquoi était-il couché dans ce bon lit dont les draps avaient une si bonne odeur de lessive ? Était-il donc malade, et l'avait-on transporté à l'hôpital sans qu'il en eût connaissance ? Il ressentait une grande douleur à la tête et tout son corps était brisé. Il essaya de faire un mouvement pour se lever ; mais il retomba sur l'oreiller en poussant un cri.

L'abbé Renaud, qui se tenait dans une pièce voisine en attendant le médecin, qu'il avait fait demander, accourut aussitôt.

— Tiens, c'est vous, monsieur le recteur ! dit le petit bossu. Où suis-je donc ?

— Au presbytère.

— Au presbytère ! Pourquoi ? Que m'est-il arrivé ?

L'abbé raconta à Fontaine comment Nogaret et lui l'avaient trouvé évanoui, sur la grève, au pied de la falaise, en face des rochers de la Tourniole.

— Et vous m'avez transporté chez vous, monsieur le recteur ? fit le pauvre Fontaine en jetant au bon prêtre un regard où brillait la reconnaissance. Comment vous remercier de tant de bonté ?

— Ce n'est pas moi qu'il faut remercier, mon ami, c'est le brave Nogaret qui vous a pris dans ses bras et qui vous a porté jusqu'ici... Comment vous trouvez-vous ?

— Ah ! monsieur le recteur, je suis dans un bien piteux état, allez : j'ai la tête en compote, le corps tout meurtri et je crois bien que mon bras gauche, qui me fait horriblement souffrir, est brisé.

— Ce n'est peut-être pas aussi grave que vous le pensez... En tout cas, il ne faut pas vous désoler ; vous resterez ici et nous vous soignerons bien.

L'abbé Renaud disait *nous*, bien qu'il sût parfaitement à quoi s'en tenir sur les sentiments de Victoire à l'égard de Fontaine.

Tout à coup un bruit de gros souliers se fit entendre dans l'escalier.

— Voilà le docteur, dit l'abbé.

Le docteur Gallois, qui exerçait dans le village, était un ancien médecin de marine. C'était un homme d'une soixantaine d'années environ, large des épaules, lourd et ventripotent, parlant très haut et ne choisissant pas toujours ses expressions.

Croyant toujours avoir affaire à ses matelots, il tutoyait tous ses malades, les rudoyant, tenté parfois de les *coller au bloc*, c'est-à-dire aux fers, quand ils le